

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 20 mai 2010.

Date de la séance : 27 mai 2010.

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 21

Absents avec procuration : 4

Absents : 2

Présents : Mme BOLIS - M. BORNAGHI - Mmes COUDON - CUVIER - MM. DINIZ - FASSIER - GAUTHER - Mmes HAUTOY - LIBIOUL - LOUREIRO - MM. MAUFROY - MELIS - MIGUET - MOLAT - PLANTIN - PRESLE - PRONONCE - Mme RASCHKE - M. RAZAVET - Mme ROCHE - Mme SALOT.

Absents avec procuration : Mme DEMIGNÉ procuration à M. RAZAVET - M. HERVEOU procuration à M. MAUFROY - Mme LEGRAND procuration à Mme ROCHE - Mme MACARIO procuration à M. FASSIER.

Absents : Mme BEUREL - M. ROUX.

Secrétaire de séance : M. FASSIER.

Président de séance : M. PRONONCE.

N°10/05/27/001

OBJET : Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières

En application des dispositions de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Locales, un bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la commune doit être effectué chaque année.

Monsieur le Maire présente aux conseillers le tableau inséré dans le document du compte administratif 2009 (pages 45 à 52), qui retrace toutes les dépenses et recettes imputées en investissement, qu'il s'agisse de biens matériels (acquisitions, travaux) ou immatériels (études...)
Le Conseil Municipal est invité à adopter ce bilan qui doit faire l'objet d'une délibération spécifique.

Par 21 voix pour et 4 abstentions, le Conseil Municipal adopte le bilan annuel des acquisitions et des cessions immobilières figurant au compte administratif 2009.